



Syndicat CNI

Syndicat des Professionnels de Santé

COTISATION ANNUELLE

Catégorie C (Aide-soignant, AP et ASH) : 70€

(La cotisation est déductible des impôts sur le revenu à 66%, pour 70€, il reste à votre charge 23,80€ par an)

Catégorie B (IDE, manips, Kinés, T. de labo...) : 80€

(La cotisation est déductible des impôts sur le revenu à 66%, pour 80€, il reste à votre charge 27,20€ par an)

Catégorie A (IDE, Spécialisés et Cadres) : 90€

(La cotisation est déductible des impôts sur le revenu à 66%, pour 90€, il reste à votre charge 30,60€ par an)

Retraités : 45, 40 ou 35€ (soit la moitié de la cotisation de référence A, B ou C, la cotisation est déductible des impôts sur le revenu à 66%)

Etudiants (sauf salariés) : 15€

(La cotisation est déductible des impôts sur le revenu à 66%, pour 15€, il reste à votre charge 5,10€ par an)

Date :

Signature :

Prénom / Nom	
Nom de jeune fille	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Date de naissance	
Fonction / Catégorie	
Service / établissement	

Je joins à ce bulletin mon règlement* à l'ordre de la **CNI** et l'envoie à l'adresse ci-dessous :

Angélique DUPRAT
Trésorière nationale du syndicat CNI

Syndicat CNI

Adresse : 2 rue de la Milétrie CS 90577-86021 POITIERS CEDEX

Tél : 06 99 23 70 69 / Courriel : tresoreriecni@gmail.com / Site : www.syndicat-cni.org